FO DGFiP 13 L'indépendance au service de tous!

Comité technique local du 11 janvier 2018

Déclaration

Monsieur le Président,

Au nom de notre « pseudo-exemplarité », nous subissons depuis plus de 10 ans, 50 % des suppressions d'emploi alors que nous ne représentons que 6 % des effectifs de la Fonction Publique d'état.

A ce rythme infernal, la DGFIP ne représentera plus que « peau de chagrin » d'ici peu.
Les suppressions d'emploi entraînent inexorablement une réduction sans fin de notre maillage territorial.

A la lecture des journaux officiels nous sommes conscients du désastre. Cette année encore nous essuyons fermetures de services et de postes suite à des abandons de pans entiers de nos missions. Abandons qui passent par l'externalisation de celles-ci.

Pour exemple : l'appel d'offre à destination de prestataires privés pour assurer l'accueil téléphonique suite à la mise en place du PAS. De qui se moque-t-on ?

Les agents de la DGFIP dont le professionnalisme n'est plus à prouver sont scandalisés. Qu'est-ce à dire ?

Ne seraient-ils plus capables d'exercer leurs missions ? Sûrement pas, M le Président, ils en font de plus en plus, avec de moins en moins de moyens. En rognant quelquefois sur leurs congés ou leurs récupérations voire leurs arrêts maladie.

A force de réformes et de décisions prises à la hâte et sans réelle concertation, vous allez aboutir à la destruction de notre service public.
Les agents n'en finissent plus d'être frustrés, vexés et en perte totale de confiance en leur avenir.

La réforme naissante des nouvelles règles de mutation laisse planer le spectre de la mobilité fonctionnelle et géographique dû à la suppression des RAN.

Faute de pouvoir poursuivre indéfiniment l'adaptation du réseau, la Direction Générale impose la transformation des règles de gestion.
Si le système actuel ne correspond ni au maillage territorial de la DGFIP ni aux attentes de nombreux agents, ces propositions sont inacceptables en l'état. De plus vous avez proposé la DRFIP des Bouches-du-Rhône comme préfiguratrice, nous l'avons pris comme une

provocation, aussi au nom de l'ensemble des agents des Bouches-du-Rhône, FO-DGFIP13 exige l'abandon de cette préfiguration.

Les plans ministériels de qualification diminués de 60 % ces dernières années ainsi que le rallongement des carrières dû à la mise en place du PPCR, leur ont fait prendre conscience qu'on détruit l'ascenseur social et que tout le monde ne pourra pas monter dans la nacelle.

Depuis 10 ans chaque CTL emploi ne fait qu'entériner, sous prétexte de réduction budgétaire, des suppressions d'emplois. Les mesures pour 2018 vont de nouveau impacter le bon fonctionnement de nos services. Ceux-ci ne disposent plus d'aucune marge de manœuvre.
Chaque poste restant vacant relève d'un véritable casse-tête chinois pour chaque acteur des services.
Mr le Président, vous nous aviez promis de faire le nécessaire auprès de la Direction Générale afin de pallier rapidement à ce manque d'effectif. Qu'en est-il ?

Au vu des documents du CTL nous constatons que 28 emplois vont être supprimés dans notre Département. Serait-ce la réponse ?

Viendront se rajouter les fermetures de Trésoreries en 2019, que vous avez gentiment annoncées à vos cadres supérieurs lors d'une réunion en fin d'année.
Tout en gardant secrets les sites concernés. Situation de plus en plus ubuesque .

Pour FO DGFIP13 c'est le prolongement des précédentes politiques gouvernementales que vous appliquez, le doigt sur la couture du pantalon, sous le prétexte fallacieux de faciliter la vie de nos concitoyens mais surtout sous le seul prisme d'économie budgétaire.

Notre Ministre de tutelle a été clair : « concentrer les structures encore existantes et déléguer au secteur privé des pans de missions » de plus « le comptable public et les agents de la DGFIP ne sont plus nécessaires à la bonne tenue de la comptabilité des collectivités territoriales, du moins les plus importantes ».
Le Directeur Général a confirmé que cette question pourrait faire l'objet de propositions dans le cadre de la CAP 22.

FO DGFIP a toujours condamné cette mise en cause de la séparation ordonnateur/comptable et s'opposera a toutes tentatives de transferts aux collectivités territoriales ou établissements publics.

Quant à la mise en place du PAS ainsi qu'à la suppression programmée de la TH, ces réformes ne peuvent que nourrir les inquiétudes, car elles ne pourront que condamner à terme les SIP, structures emblématiques de la création de la DGFIP. Allons nous bientôt devenir inutiles ?

Force est de constater que notre Direction Générale considère que n'importe qui peut se substituer à un agent titulaire, compétent, formé et soumis à l'obligation de réserve et de neutralité.
Toutes ces attaques sur le rôle du comptable public, sur le contrôle fiscal, sur le rôle du fonctionnaire d'état sont autant d'éléments; qui pourraient contribuer, à terme, à faire de la

DGFIP une Direction de seconde Zone.

Pour FO DGFIP il est de plus en plus difficile de penser que nous avons les mêmes intérêts que ceux qui nous maltraitent .

A partir du moment où le prisme budgétaire est prioritaire à tout autre critère, le débat de fond sur l'avenir des services publics est largement éludé.

FO-DGFIP13 conteste donc l'ensemble de vos arbitrages et ne siégera pas à cette séance.

Section locale FORCE OUVRIERE des Bouches-du-Rhône
FO - DRFiP 13 16 rue Borde
Tél : 04 91 17 92 04 / 05 Mèl : www.fo-dgfip-sd.fr/013